

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE 27 mai (27/05/2021)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 21 mai, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS :

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoints**,

Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Danièle PAPUGA, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie DUPONT, M. Frédéric GENRIES, M. Robert DUPARC, M. Ignace VELA, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Pierrette ESQUIEU (représentée par Madame Danièle SCHATTEL), M. Robert POMAREDE (représenté par Madame Sophie LOPEZ), M. Georges SEGARD (représenté par Monsieur le Maire), Mme Jessie COTINET (représentée par Monsieur Frédéric GENRIES), Mme Laureen GONZALEZ (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), M. Soufiane ACHCHTOUI (représenté par Monsieur Philippe LERMINEZ), M. Jean-Claude LORENZO (représenté par Madame Marie CAVALIE), M. Franck BOUSQUET (représenté par Madame Estelle HEMMAMI), **Conseillers Municipaux**.

Madame SCHATTEL est nommée secrétaire de séance.

18 – 27 mai 2021

**18. OPAH-RU 2019/2024 – attribution d'une subvention communale à des propriétaires bailleurs, Madame REYT Martine – Dossier vacance / travaux lourds**

Rapporteur : Monsieur PUCHOUAU.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code des marchés publics,

**Vu** le décret n°2014-1750 du 30 décembre fixant la liste des quartiers prioritaires,

**Vu** le contrat de ville Moissac signé le 10 juillet 2015,

**Vu** la délibération du 30 juin 2016 approuvant la signature du protocole de préfiguration,

**Vu** la délibération du 18 décembre 2018 autorisant Monsieur le Maire :

- à signer la convention OPAH RU et tous les actes nécessaires pour sa mise en œuvre,
- à effectuer les demandes de subventions auprès de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), du Conseil Départemental, du Conseil Régional et de tous autres organismes susceptibles de financer cette opération,

**Vu** la délibération du 05 mars 2019 autorisant Monsieur le Maire à signer le lancement du marché - suivi animation OPAH RU par un opérateur extérieur,

**Vu** la délibération du 26 septembre 2019 autorisant Monsieur le Maire ou son représentant à valider le cahier des charges des actions d'accompagnement de la ville,

**Vu** la demande de subvention en date du 24/11/2020 de Mme REYT Martine,

**Considérant** que les actions d'accompagnement initiées par la ville de 2012/2018 n'ont pas atteint tous leurs objectifs 73 dossiers validés pour un objectif de 170 soit un résultat global de 43%,

**Considérant** la nécessité de poursuivre cette action dans le cadre de la mise en place d'un nouveau dispositif plus ambitieux en lien avec la démarche bourgs-centre Occitanie/région et du renouvellement urbain,

**Considérant** que Mme REYT Martine remplit les conditions pour bénéficier des aides allouées dans le cadre de l'OPAH RU,

**Considérant**, en effet, que Mme REYT Martine met en œuvre des travaux lourds pour la réhabilitation complète de 4 logements vacants situé dans le périmètre défini par la convention.

#### Récapitulatif

Adresse immeuble	15 Rue Ste Catherine/7 Place de la liberté/Rue Falhières 82200 Moissac
Type de travaux/dossier	Travaux lourds LHI/ prime vacance
Montant total travaux TTC	240 368.96€
Montant total travaux subventionnables HT	201 193.89 €
Montant subvention ANAH (dont aide pour travaux et prime habiter mieux)	77 417.85 € (70 417.85 € Aide aux travaux + 7 000 € prime Habiter mieux)
Montant Subvention Région (écochèque) x 4	4 000 €
Montant subvention Moissac	36 179 € (30 179 € subvention travaux lourds + 6 000 € primes Vacance)
Montant total des subventions HT	117 596.90 €
Reste à charge estimé TTC	146 532.06 €

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**DECIDE** de verser à Mme REYT Martine une subvention de 36 179 € (30 179 € subvention travaux lourds + 6 000 € primes Vacance) conformément aux engagements pris avec les partenaires financiers dans le cadre de la convention OPAH RU,

**DIT** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2021,

**DIT** que cette subvention ne sera versée qu'après réception de la fiche de calcul au paiement par l'opérateur en charge du suivi animation et sous réserve du respect des prescriptions,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte inhérent à ce dossier.

Pour copie conforme  
Moissac le 28 mai 2021  
Le Maire,

  
Romain LOPEZ